

Allemagne : davantage de défaillances d'entreprises en perspective, malgré des aides importantes

Paris, le 11 mai 2021 – Les défaillances en Allemagne ont fortement diminué en 2020 par rapport à 2019, malgré la pire récession depuis 2009. Cette situation est en grande partie due aux programmes d'aide publique. Cependant, les demandes de procédures d'insolvabilité régulières (*Regelinsolvenzverfahren*) annoncées de manière anticipée auprès des tribunaux ont déjà fortement augmenté en février et mars, marquant une hausse imminente des faillites d'entreprises dans les prochains mois. Le modèle de prévision de Coface montre que jusqu'à 4030 défaillances ont été évitées grâce au soutien de l'État (partiellement en cours de retrait aujourd'hui) en 2020 mais pourraient subvenir en 2021/22. Du point de vue des entreprises, la crise est loin d'être terminée.

Bilan 2020 : Les défaillances ont diminué, mais pas partout

En 2020, 15 840 entreprises ont fait défaillance en Allemagne. Grâce au soutien public, il s'agit du plus bas niveau d'insolvabilité depuis 1993, et de la plus forte baisse (-15,5 % par rapport à 2019) depuis 1975. L'année 2021 a commencé comme s'est terminée l'année 2020, avec des chiffres de défaillances très bas.

Tous les secteurs et toutes les régions n'ont pas bénéficié de cette situation favorable. Pour bénéficier du soutien de l'État, les entreprises devaient prouver que leur modèle économique fonctionnait avant la pandémie, c'est-à-dire en décembre 2019. Comme les secteurs des métaux et de l'automobile étaient en récession depuis fin 2018, certaines entreprises n'ont pas rempli ce critère, n'ont pas obtenu de soutien de l'État. Les faillites dans le secteur des métaux ont augmenté de 7,1 % en 2020, tandis que la hausse dans l'automobile a atteint 31,6 %. Ces hausses dans des secteurs spécifiques n'ont pourtant pas modifié la structure globale des faillites en Allemagne : **la majorité des faillites surviennent dans les secteurs des services aux entreprises, de la construction et de l'hôtellerie, ainsi que de la vente au détail et des transports.** Les métaux ne représentent que 3 % de l'ensemble des faillites en 2020 et l'automobile à peine 0,5 %.

Une augmentation des demandes d'insolvabilité

Les faillites sont concentrées dans les microentreprises et dans les petites et moyennes entreprises (PME). Mais le seul nombre d'insolvabilités ne donne aucune information sur les dommages économiques. En effet, l'office statistique allemand (Destatis) a estimé que, bien que le nombre de faillites ait considérablement diminué, **les créances anticipées résultant des faillites d'entreprises s'élèveront à 44,1 milliards d'euros en 2020, soit le niveau le plus élevé depuis la récession de 2009.**

En 2020, les demandes d'indemnisation ont augmenté de 65 % par rapport à 2019. Certains secteurs se sont particulièrement démarqués comme celui des TIC¹. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration a aussi enregistré une augmentation des demandes d'indemnisation, comme celui du commerce et de la vente au détail et le secteur de la finance et des assurances. À l'inverse, les sinistres dans le secteur de la construction n'ont augmenté que de 7 % par rapport à l'année précédente, tandis que ceux dans le secteur des transports ont diminué.

Des mesures de soutien suffisantes ?

Le gouvernement fédéral allemand a mis en œuvre des mesures pour soutenir les entreprises pendant la pandémie. Les prêts ont été le dispositif le plus utilisé au cours de la première année de la crise, atteignant 49 milliards d'euros (1,5 % du PIB). Alors que le programme de prêts n'était initialement destiné qu'aux entreprises de taille moyenne, la gamme s'est étendue aux très petites entreprises au début du deuxième confinement, en novembre 2020.

Le fonds de stabilisation économique pour les grandes entreprises, l'un des principaux outils de soutien, n'a été que peu utilisé (sur les 600 milliards d'euros disponibles, seuls 8,4 milliards d'euros ont été utilisés) et principalement par le secteur du voyage.

Même avec un soutien public important, il est très probable que ces mesures aient été insuffisantes ou trop lentes pour maintenir l'équilibre financier des entreprises. L'hôtellerie et la vente au détail semblent être deux secteurs où le soutien financier est épuisé et dans lesquels davantage de défaillances sont probables surtout après une fermeture de 6 semaines au printemps 2020 et un autre confinement de 5 à 6 mois en hiver/printemps 2021.

Selon la simulation du groupe Coface, le total des défaillances aurait dû augmenter de 6 % en 2020 par rapport à 2019. En réalité, les défaillances ont diminué de 15,5 %. Par conséquent, une part allant jusqu'à 21,5% (soit 4030 défaillances) pourrait être dans le pipeline (cette estimation inclut les licenciements tout en laissant de côté toutes les autres mesures de soutien). **La majeure partie de ces défaillances devrait provenir de l'hôtellerie et de la restauration, où l'on s'attend à environ 660 "défaillances cachées", suivies par le transport et la construction avec environ 420 chacun, l'industrie manufacturière (230) et le commerce de détail (190).** Cela montre que même si le nombre de faillites est faible en 2020, la facture de la pandémie n'a, en réalité, pas encore été payée par les entreprises.

L'intégralité de l'étude est disponible [ici](#).

¹ ICT – Information and Communication Technology



C O M M U N I Q U É D E P R E S S E

CONTACT PRESSE

Service de Presse

Amelie Rivenet +33 7 64 44 65 83 – amelie.rivenet@coface.com

Rumeur Publique

Taline Sarkissian +33 06 13 36 70 23 – taline.sarkissian@rumeurpublique.fr

Coface: for trade

Avec 75 ans d'expérience et le plus vaste réseau international, Coface est un leader dans l'assurance-crédit et les services spécialisés adjacents : l'Affacturage, le Recouvrement, l'Assurance Single Risk, la Caution et les services d'Information. Les experts de Coface opèrent au cœur de l'économie mondiale, aidant ~50 000 clients, dans 100 pays, à construire des entreprises performantes, dynamiques et en croissance. Coface accompagne les entreprises dans leurs décisions de crédit. Les services et solutions du Groupe renforcent leur capacité à vendre en les protégeant contre les risques d'impayés sur leurs marchés domestiques et à l'export. En 2020, Coface comptait ~4 450 collaborateurs et a enregistré un chiffre d'affaires de 1,45 €Mds.

www.coface.com

COFACE SA. est coté sur le Compartiment A d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

